

Violences de guerre

Le génocide des Arméniens

Boris ADJEMIAN

RÉSUMÉ

Le génocide des Arméniens est longtemps resté oublié par les historiens de la Grande Guerre. Il constitue pourtant un événement majeur de l'histoire européenne du début du ^{xx}^e siècle. Commis au nom d'une idéologie nationaliste inspirée de modèles européens, le génocide de 1915-1916 marque un changement d'échelle, de méthodes et d'optique des violences de masse commises dans l'Empire ottoman finissant avec, pour finalité, l'homogénéisation d'un espace national turc épuré. L'ampleur et la nature des crimes de masse commis contre des populations civiles ont marqué les contemporains, suscitant des mobilisations humanitaires très importantes et contribuant à l'élaboration d'un droit international.



Déportations d'Arméniens à Erzurum. Photographies de Victor Pietschmann. Source : Wikimedia Commons.



« De peur qu'ils ne périssent ». Campagne pour 30 000 000 de dollars du comité américain de secours au Proche-Orient – Arménie – Grèce- Syrie – Iran. Réalisation : W.B. King ; Conwell Graphic Companies, N.Y., lithographie couleurs, 47 x 32 cm. Source : Wikimedia Commons.

L'Empire ottoman et la question arménienne

Au début du ^{xx}^e siècle, la majorité des Arméniens vit répartie entre l'Empire russe, l'Empire ottoman et la Perse. Plus de deux millions d'Arméniens forment, avec les Grecs et les Assyro-Chaldéens, la population chrétienne d'un Empire ottoman majoritairement musulman de 20 millions d'habitants. Les Arméniens sont très présents dans les provinces orientales d'Asie Mineure et en Cilicie, mais aussi dans toutes les grandes villes de l'Empire (Constantinople, Trébizonde, Smyrne, Alep, Damas, etc.). Ils vivent dans une relative prospérité, même si la majorité rurale et paysanne a durement été affectée par les violences de masse et les déprédations chroniques de la fin du ^{xix}^e siècle. Alors que les mouvements nationaux qui s'affirment des Balkans à l'Anatolie dans la seconde moitié du ^{xix}^e siècle traversent la société arménienne, la « question arménienne », c'est-à-dire le sort des Arméniens de l'Empire ottoman, émerge sur la scène internationale à la fin du ^{xix}^e siècle, après la guerre russo-turque de 1877-1878 et le congrès de Berlin (1878). Les puissances européennes, Royaume-Uni et Russie en tête, exigent des réformes en faveur des chrétiens ottomans et notamment des Arméniens. C'est dans ce contexte que de premiers massacres à grande échelle, dont le bilan global reste très incertain, ont lieu contre les Arméniens entre 1894 et 1897, sous le règne du sultan Abdülhamid II (1876-1909), avec selon les cas l'appui manifeste ou la passivité bienveillante des autorités qui y trouvent un moyen de réprimer les revendications politiques arméniennes. Le coup d'État « jeune-turc » de 1908 soulève alors un vent d'espoir car il semble vouloir mettre fin au pouvoir autocratique du sultan et promouvoir l'unité de toutes les composantes nationales de l'Empire sur un pied d'égalité, sans égard pour les appartenances religieuses. Mais, entre de nouveaux massacres perpétrés contre les

Arméniens à Adana (1909) et les guerres Balkaniques (1912-1913) perdues par l'Empire ottoman, le pouvoir est progressivement accaparé par la frange la plus nationaliste des Jeunes Turcs, celle du Comité Union et Progrès (*İttihat ve Terakkî Cemiyeti*, ou CUP). Après le coup d'État de janvier 1913, le pouvoir s'exerce surtout au sein du comité central du parti. En octobre 1914, l'entrée en guerre aux côtés des Puissances centrales apparaît comme le moment idéal pour régler la question arménienne et accélérer l'homogénéisation ethnique et religieuse d'un Empire régénéré et recentré sur l'Anatolie, appelée à devenir un nouveau sanctuaire national.

Les grandes phases du génocide

À l'hiver 1914-1915, le désastre de l'offensive ottomane dans le Caucase est présenté par l'état-major et le ministre de la Guerre, Enver, comme le résultat d'une trahison des Arméniens au profit des Russes et de leurs coreligionnaires situés de l'autre côté du front russo-ottoman. En février 1915, ordre est donné de désarmer les conscrits arméniens de la III^e armée ottomane et de les reverser dans des bataillons de soldats-ouvriers (*amele taburiler*) où ils sont assassinés par les soldats et officiers turcs qui les encadrent dans les mois qui suivent. À partir du 24 avril, la police procède à l'arrestation de centaines de personnalités arméniennes de la capitale et des grandes villes. Hauts fonctionnaires, députés, négociants, rédacteurs de presse, artistes et écrivains, sont pour la plupart exilés, emprisonnés puis assassinés : c'est l'élite politique, économique et culturelle des Arméniens ottomans qui est décapitée.

Des massacres de civils arméniens sont commis dès mars 1915 par des escadrons paramilitaires désignés sous le nom d'Organisation spéciale (*Teşkilât ı-Mahsûsa*) et placés sous le commandement direct du comité central du CUP. De premières déportations ont déjà lieu, sous couvert de relocalisation temporaire nécessitée par la guerre et la proximité du front russe. C'est toutefois l'essentiel de la population arménienne, dans l'ensemble de l'Anatolie, qui est déporté entre mai et août 1915 selon des modalités diverses. Dans de nombreux cas (notamment dans les provinces orientales), les hommes sont tués avant que le reste de la population (femmes, jeunes enfants, vieillards) ne soit contraint de se mettre en route. Les tueries, confiées à l'Organisation spéciale, sont aussi fréquemment l'œuvre de populations civiles musulmanes qui attaquent les convois de déportés pour les piller. Parallèlement, l'État et le CUP organisent la spoliation systématique des biens des Arméniens en mettant en place des commissions dites « des biens abandonnés ». Une sous-direction des déportés est créée à Alep, au sein du Directorate pour l'installation des tribus et des migrants. Elle a pour charge l'organisation de camps de concentration en Syrie-Mésopotamie, dans la vallée de l'Euphrate. Une partie des déportés est envoyée plus au sud, entre les régions de Homs, Damas et la Jordanie, où ils acceptent massivement de se convertir à l'islam de peur d'être massacrés.

Au cours d'une deuxième phase qui se déroule en 1916, le commandement du CUP ordonne en effet la liquidation des survivants arrivés à destination dans les déserts de Syrie situés entre Alep, Rakka, Deir Zor et Ras ul-Ayn. Des massacres systématiques sont à nouveau perpétrés par l'Organisation spéciale. L'absence de ravitaillement, les épidémies et les intempéries achèvent de faire disparaître la grande majorité des déportés.

Bilan humain et politique : un crime largement impuni

Au lendemain de la guerre, la présence arménienne est quasiment réduite à néant en Anatolie. Ce sont environ les deux tiers des 2,1 millions d'Arméniens ottomans qui ont disparu au cours du génocide, tués ou morts en déportation. À cela s'ajoutent les victimes des massacres perpétrés par l'armée ottomane dans l'Azerbaïdjan iranien et ceux commis par les forces kémalistes dans le Caucase, en Cilicie et à Smyrne entre 1918 et 1922. Le Patriarcat arménien de Constantinople estime alors à 60 000 le nombre des femmes et

enfants arméniens intégrés de force au sein de familles musulmanes (turques, kurdes, arabes), qu'ils aient été enlevés, vendus, mariés de force ou réduits en esclavage. Le sort des orphelins arméniens, turquifiés ou islamisés, est un des principaux enjeux de l'après-guerre pour les organisations philanthropiques arméniennes et américaines comme l'American Committee for Armenian and Syrian Relief, ou Near East Relief, ou pour la nouvelle Société des Nations.

Sur le plan politique, les grands principes sont victimes des négociations d'après-guerre. L'idée d'une haute cour internationale chargée de juger les responsables de ces crimes, un temps considérée par les Alliés, est abandonnée. Les procès de Constantinople (1919) sont avant tout l'occasion, pour les nouvelles autorités ottomanes d'après-guerre, de se dédouaner de l'héritage politique du CUP. Le traité de Sèvres (1920), qui prévoit la création d'une Arménie indépendante à cheval sur le Caucase et l'ancienne Arménie ottomane, est effacé par celui de Lausanne (1923), qui consacre la victoire diplomatique totale de la Turquie de Mustafa Kemal. Les puissances occidentales se détournent de leurs engagements auprès des Arméniens au profit d'intérêts géopolitiques. Les survivants sont poussés à un exil « sans retour possible » en direction d'une grande diaspora au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique. Alors que le nouveau régime kémaliste parachève les projets du CUP d'homogénéisation nationale de l'Anatolie, l'anéantissement des Arméniens demeure impuni. L'événement et les réactions qu'il suscite chez ses contemporains n'en jouent pas moins un rôle déterminant dans l'élaboration du concept de génocide par Rafael Lemkin (1944). Passé sous silence en Turquie, le génocide fait l'objet d'un déni doublé après 1945 d'un négationnisme intense qui perdure à ce jour.

BIBLIOGRAPHIE

« Le génocide des Arméniens », dossier du mensuel *L'Histoire*, no 408, février 2015.

BOZARSLAN, Hamit, DUCLERT, Vincent, KÉVORKIAN, Raymond, *Comprendre le génocide des Arméniens : 1915 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2015.

KÉVORKIAN, Raymond, *Le génocide des Arméniens*, Paris, Odile Jacob, 2006.

KÉVORKIAN, Raymond, TERNON, Yves, *Mémorial du génocide des Arméniens*, Paris, Seuil, 2015.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/guerres-traces-memoires/violences-de-guerre/le-genocide-des-armeniens>